



# Réunion CHS-CT du 15/12/2021 compte-rendu

**Réunion du CHSCT en audio** compte tenu des recommandations gouvernementales devant la reprise de l'épidémie Covid :

représentants des Personnels (2 Solidaires, 2 FO, 1 CGT), 5 Direction (le président et DDFIP, M. Ordonaud, JF Dupuy, assistant de prévention (AP)), Michèle Amiel la secrétaire du CHS, et l'ISST, Yannick Durantin.

A noter que le Dr Eluard, médecin de prévention, était absent de cette réunion.

\*\*\*\*\*

## **Début de séance à 9h00.**

Lecture de liminaire par Solidaires.

Rappel du pb de harcèlement à Quillan et nécessité de trouver une solution à la situation de l'agent concerné. Demande de vigilance accrue pour les RPS.

Résolution RPS votée à l'unanimité des OS (5 voix pour).

Le Directeur enchaîne sur les **conditions sanitaires et les nouvelles préconisations** (renforcement TT 3 jours/semaine, retours des CDS sur la progression du virus dans les services).

Bilan rapide au 8/12 : de 211 cas à 384 en 7 jours, 11 personnes hospitalisées aux urgences, 2 cas connus DDFIP (Tres Hospit Carca, CDC).

Puis il fait un point sur le **DUERP 2021-2022** : campagne ouverte, schéma sur 1 an (2 ans pour celui de 2019-2021).

Réunions services de janvier à mars, réunions de travail de mai à juin, compte-rendu au CHS en juillet.

Pour la **trésorerie posant problème de maltraitance** par le chef de poste, entretien CDS le 8/12, entretien agente ayant envoyé un mail prévu le 16/12. Le point sera fait après cet entretien ("suites envisageables et pertinentes").

Résolution relative à la situation du premier agent maltraité dans ce poste. L'ensemble des OS vote pour (5 voix).

## **ODJ**

Le PV de la réunion du 17/11/2021 n'étant pas finalisé, le vote ne peut avoir lieu. Des annotations demandées

par Solidaires ayant été rejetées (et d'autres adoptées), Solidaires prévient qu'il votera contre si elles ne sont pas portées.

## **Inspection ISST Quillan (22/7/21)**

L'ISST signale un cul-de-sac (local social), il préconise de ne pas stocker d'éléments combustibles et de renforcer la vigilance (détecteurs de fumée).

Le bâtiment étant commun à d'autres exploitations (régie électrique Quillan), il suggère une coopération entre employeurs pour les vérifications périodiques (extincteurs, défibrillateur, alarmes incendie etc.)

Enfin, il recommande une formation pour habilitation électrique d'au moins un agent (prévu par l'AP).

Résolution pour la demande d'une visite psychologue du Travail sur le site de Quillan (RPS, insécurité des emplois, NRP), toutes les OS votent pour (5 voix).

## **Visite du SGC de Limoux par CHS (29/11/21)**

Constat de surcharge de travail depuis la création du SGC (tâches multipliées par 2, 416 budgets dont les ordonnateurs ont un niveau "scolaire", 178 payes (contre 98 avant le SGC), présence d'un EDR à temps plein depuis 3 mois. Les agents gèrent donc "le courant"... Les mandats non accompagnés de tout le nécessaire pour leur paiement sont rejetés sans autre formalité (dixit la CDS).

Les agents signalent que le relationnel (réunions, mails, téléphone...) est compliqué avec les agents de Quillan, les méthodes de travail étant différentes, ils ont besoin d'une harmonisation.

L'espace pour chaque agent nous semble restreint, les représentants du Personnel préconisent de repenser la disposition. La Direction trouve que l'espace est bien géré, les distances entre agents respectées...

Le cadre A détaché étant toujours en arrêt maladie, les modalités de son affectation n'ont pas encore été définies avec lui, la Direction attend qu'il reprenne le travail. Le "box" qui lui a été aménagé ne nous

semble pas correspondre aux normes attendues (trop petit, dos à l'autre adjoint, mal installé...)

A la sortie de la délégation, grand nombre de personnes dans le hall du CFP Limoux : la Direction va voir avec le gestionnaire de site si la jauge est respectée...

### **Rapport 2020 du MP**

non présenté (Dr Eluard absent).

### **Bilan SST 2020**

Approuvé par les OS à l'unanimité.

### **Bilan 2020 de l'ISST**

Ralentissement de l'activité, essentiellement tournée vers les normes sanitaires liées au Covid.

### **Plan d'action départemental en matière de prévention des risques psycho-sociaux RPS (pour information).**

Les OS s'interrogent sur la manière de faire baisser les RPS grâce à des "éléments de langage", beaucoup déclinés dans ce document.

A la mention par les OS de l'anxiété liée à l'avenir (NRP), à la pression, à la surcharge de travail (suppressions de postes), la Direction répond que "de toute façon, on ne peut pas embaucher"... Il faut expliquer les changements, aider dans la lecture des notes, faire des réunions de services...

Il souhaite "positionner la démarche (prévention des RPS) vers les CDS comme une "problématique Métiers"...

**La langue de bois, ou éléments de langage préside dans le document comme dans toute la démarche... Le NRP et sa violence, les suppressions d'emplois permanentes, la disparition du maillage territorial, toutes ces notions sont gommées, non abordées ou totalement occultées comme éléments déterminants des RPS sur l'Aude comme au niveau national.**

### **Bilan du budget 2021**

Il reste 0,73€ sur le budget annuel alloué au CHS.

### **Point sur la situation de la trésorerie de Narbonne Agglomération**

Des points d'étape ont été faits avec le nouveau chef de poste (prise de fonctions 07/20) sur la base du rapport de visite du CHS.

De plannings ont été faits, la Caisse organisée (1 titulaire, 3 remplaçants), une harmonisation des méthodes de travail est en cours (7 nouveaux agents), le TT est à 40% dans ce poste, aucune fiche de signalement n'a été enregistrée, le climat semble apaisé.

Les OS demandent un organigramme fonctionnel, le planning et la nomination d'un encadrant responsable de

la Caisse, des réunions en favorisant la concertation entre agents. La Direction précise que le CDS attend d'avoir reçu tous ses agents.

Les open space ont été réaménagés (enlèvement d'armoires), un espace de convivialité a été créé, il est en cours de finalisation.

5 postes de travail en plus (arrivée Durban et Leucate) ont été aménagés.

Le CHS programmera une visite en 2022.

### **Questions diverses**

Graves incidents au PRS (fiches de signalement insultes entre agents)

La surcharge de travail est pointée par les OS, qui signalent également que ni le MP ni les OS n'ont été avisés et demandent une enquête sur place. Des mentions avaient été portées sur le registre SST par les agents du PRS sur le transfert du recouvrement à l'URSSAF et leur inquiétude ; le Directeur dénonce ce qu'il appelle des "fake news" ou rumeurs (il s'agirait en fait d'une "harmonisation" avec l'URSSAF).

Votre représentante signale qu'au SIP/SIE de Limoux, pas d'interrupteur à portée de main en haut de marches (risques de chute) pour la sortie, et la porte de sortie ne ferme toujours pas (raboitage nécessaire). La Direction précise que c'est la mairie qui doit ordonner les travaux et informe qu'elle va le demander (raboitage déjà demandé mais non effectué à ce jour).

Les OS demandent au Directeur quel est son calendrier de communication du fonds pour la qualité de vie au travail (nommé 3ème enveloppe) : il répond qu'il suivra le calendrier stipulé dans la note de la DG...

Enfin, les OS demandent une visite du CHS au SIE de Narbonne, qui sera programmé en janvier 2022.

**Fin de la réunion à 15h30. Pour le CHS-CT, Annie Gendron, représentante CGT.**



Notre courriel :  
[cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr)